

## Interreg – ALCOTRA

France – Italie

Programme de coopération transfrontalière

Mis à jour le : 09/06/2022

ALCOTRA, Alpes Latines COopération TRANSfrontalière, programme de coopération transfrontalière européenne, couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, Piémont, Ligurie, Vallée d'Aoste.



Depuis 1990, le programme a cofinancé près de 600 projets pour environ 550 millions d'euros de subventions européennes.

L'objectif général du programme est **d'améliorer la qualité de vie des populations, de favoriser le développement durable des territoires ainsi que des systèmes économiques et sociaux transfrontaliers**, grâce à une coopération dans le domaine de l'économie, l'environnement et les services aux citoyens.

Les quatre thématiques du programme 2014-2020 sont : l'innovation appliquée, l'environnement mieux maîtrisé, l'attractivité du territoire, l'inclusion sociale et la citoyenneté européenne. Les bénéficiaires potentiels sont : les administrations publiques, les PME, les organismes de formation, les universités et centres de recherche, les associations, les parcs naturels, les chambres consulaires, les pôles d'innovation et les filières d'entreprises.



**Budget Total : 234 M€ - Taux de cofinancement FEDER : 85%**

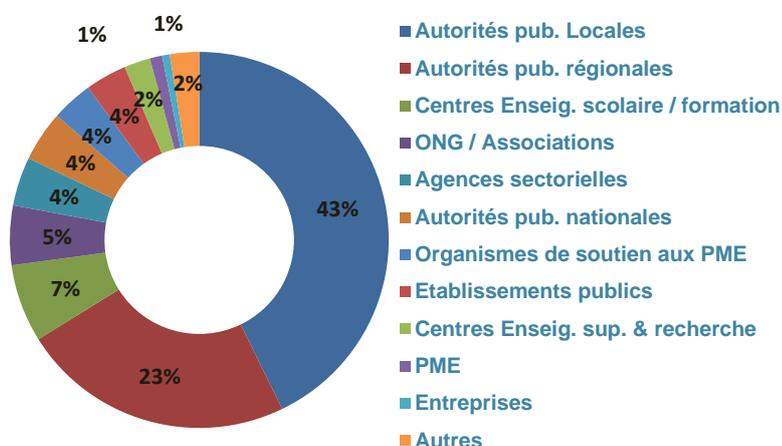
### Sur quels Objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?

	<b>OT1 : Innovation</b>	<b>OS 1.1 :</b> Accroître les projets d'innovation (notamment des clusters et pôles d'entreprises) et développer des services innovants au niveau transfrontalier
	<b>OT 4 : Bas carbone</b>	<b>OS 1.2 :</b> Développer des modèles innovants dans l'écoconstruction des bâtiments publics pour améliorer la performance énergétique <b>OS 1.3 :</b> Accroître les actions stratégiques et les plans pour une mobilité dans la zone transfrontalière plus efficace, diversifiée et respectueuse de l'environnement
	<b>OT 5 : Risques</b>	<b>OS 2.1 :</b> Améliorer la planification territoriale des institutions publiques pour l'adaptation au changement climatique <b>OS 2.2 :</b> Augmenter la résilience des territoires ALCOTRA les plus exposés aux risques
	<b>OT 6 : Environnement</b>	<b>OS 3.1 :</b> Accroître le tourisme durable sur le territoire ALCOTRA <b>OS 3.2 :</b> Améliorer la gestion des habitats et des espèces protégées de la zone transfrontalière
	<b>OT 9 : Inclusion sociale, Santé</b>	<b>OS 4.1 :</b> Favoriser les services socio-sanitaires pour lutter contre le dépeuplement en zone de montagne et rurale
	<b>OT 10 : Education</b>	<b>OS 4.2 :</b> Accroître l'offre éducative et formative et les compétences professionnelles transfrontalières

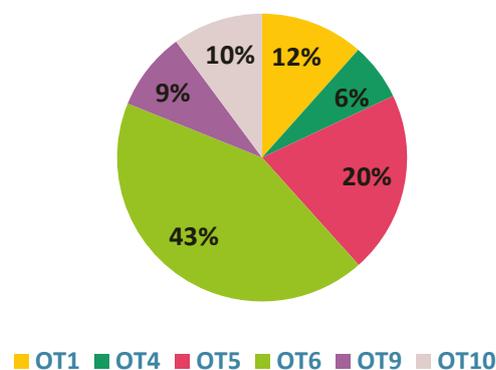
Où en est la mise en œuvre du programme ? (au 01/04/2022)

Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes français soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER affecté	% FEDER total	Nb Projets	Bénéficiaires français	Dont Chef de file FR
<b>OT 1 : Innovation</b>	22	18,7	21,93	117,25%	15	40	5
<b>OT 4 : Economie bas carbone</b>	22	18,7	13,74	73,46%	9	22	3
<b>OT 5 : Risques &amp; changement clim</b>	44	37,4	34,68	92,72%	26	70	7
<b>OT 6 : Environnement</b>	88	74,7	82,62	110,61%	60	152	24
<b>OT 9 : Inclusion sociale, Santé</b>	22	18,7	16,92	90,47%	14	33	6
<b>OT 10 : Education</b>	22	18,7	17,06	91,25%	17	34	3
<b>Total (hors assistance technique)</b>	<b>220 M€</b>	<b>186,9 M€</b>	<b>186,95</b>	<b>100,03%</b>	<b>141</b>	<b>351</b>	<b>48</b>

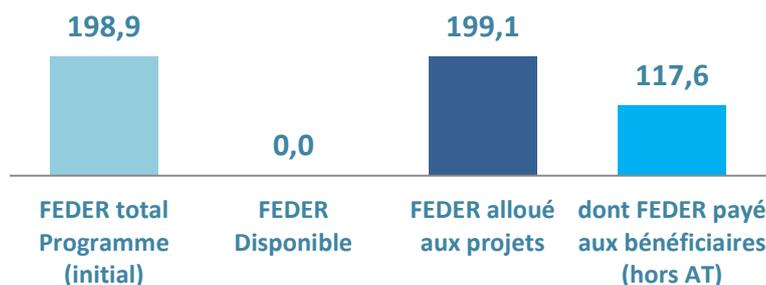
Qui sont les bénéficiaires du programme ?



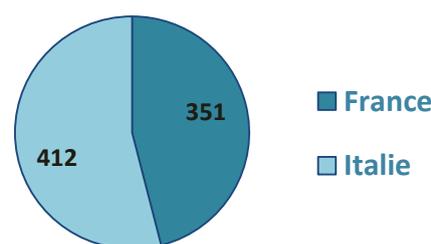
Quelles sont les thématiques financées par le programme au 01/04/2022 ?



Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (01/04/2022 en Millions d'€)



Répartition des bénéficiaires par pays participant



Le premier appel à projet a vu le paiement de tous les projets et il est clôturé. Le deuxième appel à projet est en phase de clôture jusqu'à fin 2021, et une mesure exceptionnelle de suppression des seuils prévue pour la remontée des dépenses de mars 2020 a permis une hausse significative des dépenses remontées et du travail de contrôle des dépenses.

Les PITEM-PITER sont en cours de réalisation, et en raison de la crise sanitaire et des événements climatiques qui ont impacté la zone ALCOTRA, un plan d'action et d'accompagnement à la réalisation de ces projets stratégiques est en cours.

Le troisième appel à projet concernant l'axe IV « Inclusion sociale et citoyenneté européenne » s'est décalé dans le début des activités en raison des conséquences sanitaires, et une partie des projets est en cours.

Concernant l'engagement des crédits, suite à la programmation des

La participation des acteurs italiens et français est plutôt équilibrée dans le programme. Dans l'appel à projet PITEM-PITER la mobilisation du partenariat français s'est développée et on constate un meilleur équilibre de part et d'autre de la frontière, avec une hausse de 44% de la participation des bénéficiaires français par rapport à 2018.

## INTERREG – ALCOTRA

### Programme de coopération transfrontalière

derniers projets le 18 janvier par le Comité de suivi, nous avons 214,2 M€ de FEDER alloué aux projets (soit 107,7% de l'enveloppe financière). Nous avons donc une sur-programmation de la maquette pour un montant de 15,3 M€, afin d'utiliser la totalité des crédits FEDER du Programme 2014-2020 : l'Autorité de gestion assure une parfaite gestion financière du PO.

## Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement ALCOTRA

Le programme ALCOTRA est ouvert aux porteurs de projets situés sur la zone éligible du programme. Le dépôt des dossiers se fait via des appels à projets ouverts régulièrement. Le système de dépôt est entièrement dématérialisé à travers le système d'information Synergie CTE.

Il existe deux typologies d'appels à projets :

- **Les appels à projets simples** : les projets simples s'inscrivent dans un seul des objectifs spécifiques du programme. Ils ont un partenariat constitué d'au moins un partenaire par pays et une durée de 3 ans. La procédure de sélection se déroule en 1 phase.
- **Les appels à projets stratégiques PITEM-PITER** (plans intégrés thématiques et territoriaux) : les PITEM et PITER regroupent plusieurs projets simples.
  - Les PITER ont pour objectif le développement économique, social et environnemental d'un territoire transfrontalier à travers la mise en œuvre d'une stratégie commune.
  - Les PITEM ont pour objectif principal la standardisation des approches et une mutualisation des outils entre les différents acteurs d'un secteur, dans la perspective d'une action coordonnée et efficace sur le long terme.

Le dépôt des dossiers se fait sur 3 phases : dépôt de la stratégie du plan (phase 1), présentation de la stratégie définitive, du plan de coordination et de communication et des premiers projets simples thématiques (phase 2), dépôt des derniers projets simples (phase 3).

La stratégie de fin de programmation a fait l'objet d'une première discussion en 2019 et a été définie fin 2020, pour optimiser les fonds restant à programmer.

## Les projets emblématiques du programme ALCOTRA

<p><b>Projet : PITEM BIODIVALP</b></p> <p>Une coalition pour protéger et valoriser la biodiversité et les écosystèmes des Alpes.</p>	
<p><b>Chef de file</b> : Région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur (FR)</p> <p><b>Budget total</b> : 8 968 370 €</p> <p><b>Subvention FEDER</b> : 7 623 114 €</p> <p><b>Durée</b> : 15/01/2019- 2023</p>	<p><b>Partenariat</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- REGION AUVERGNE RHONE ALPES (FR)</li><li>- PARC NATIONAL DES ECRINS (FR)</li><li>- Asters-CEN74 (FR)</li><li>- Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (FR)</li><li>- Région Autonome Vallée d'Aoste (IT)</li><li>- REGION LIGURIE (IT)</li><li>- REGION PIEMONTE (IT)</li><li>- Agence Régionale pour la Protection de L'Environnement Ligure (IT)</li><li>- Parc national du Grand Paradis (IT)</li></ul>
<p><b>Objectif Thématique</b> : 6 - préserver et protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources.</p> <p><b>Priorité d'Investissement</b> : 6(d) – protection de la biodiversité, protection des sols et promotion des services liés aux écosystèmes, y compris NATURA 2000 et les infrastructures vertes</p>	
<p><b>Le Projet</b></p> <p>Face aux menaces du réchauffement climatique sur la biodiversité de l'écosystème alpin, cinq régions, Sud-Paca et Auvergne-Rhône-Alpes pour la France, la Ligurie, le Piémont et la vallée d'Aoste pour l'Italie se mobilisent avec leurs partenaires dans le Plan Intégré thématique (PITEM) <b>Biodiv'ALP</b>. Chercheurs, gestionnaires d'espaces protégés et utilisateurs de la montagne, dialoguent et élaborent une stratégie transfrontalière pour protéger et valoriser la biodiversité de l'écosystème alpin menacé.</p>	

## Éléments clés

**Biodiv'Alp** c'est la force de **cinq projets** au service d'une stratégie intégrée pour :

- **connaître** la biodiversité alpine (COBIODIV)
  - Liste commune d'espèces et d'habitats
  - Inventaires de la biodiversité cachée, bases de données interoperables;
- **gérer** les espaces fragiles et la biodiversité (GEBIODIV)
  - Protocoles communs de suivi de la faune, de la flore et des habitats;
  - Partage des méthodologies de gestion de la biodiversité et de suivi des changements globaux;
  - Echanges sur les méthodes de surveillance des habitats et des espèces du réseau Natura 2000 ;
- **assurer** une **connectivité** écologique alpine (BIODIVCONNECT)
  - Cartographies, échanges de bonnes pratiques, études de cas, travaux de restauration de continuités écologiques (ex : suppression de lignes électriques, reconnexion de tourbières, réalisation d'un crapauduc...)
- **valoriser** le développement des territoires basé la biodiversité et les habitats (PROBIODIV)
  - Formation des acteurs du territoire transalpin et capitalisation sur les services écosystémiques et l'utilisation durable des ressources ;
  - Promotion de la biodiversité comme facteur de développement des territoires (gouvernance pour valoriser et assurer une protection active et participative de la biodiversité transalpine) ;
  - Chantiers de restauration d'habitats dégradés avec un approfondissement sur l'utilisation de semences locales
- **coordonner** l'approche intégrée, **gérer** et **communiquer** sur le projet Biodiv'Alp (COEVA)
  - Promouvoir un réseau de sites d'accueil liés à la biodiversité

## Les enjeux

- **Concilier** respect de la biodiversité et opportunités de développement durable par une approche et un travail conjoint des **acteurs de la biodiversité** et des **acteurs économiques** ;
- Les Alpes Occidentales constituent un espace biogéographique qui transcende les frontières ; les réponses à l'érosion de la biodiversité et des écosystèmes, à l'extrême vulnérabilité face aux changements globaux exigent une coopération étroite des acteurs franco-italiens pour conserver et développer des couloirs et espaces écologiques transfrontaliers.
- Bâtir, à l'échelle transfrontalière franco-italienne, des méthodologies de gestion des espaces protégés et des plans d'actions de gestion partagés

- **Les trois actions clés de Biodiv'ALP :**

- 1) **Identifier** les **causes majeures** d'érosion et de dégradation de la biodiversité pour utiliser les meilleures pratiques de gestion ;
- 2) **Expérimenter** des **méthodes innovantes de gestion et de restauration** des espaces dégradés des zones protégées et des Sites d'intérêt communautaire (SIC) ;
- 3) **Déployer** un **réseau d'observatoires communs des changements globaux** pour mieux développer des actions de gestion transfrontalières.

## L'après

Grâce à **Biodiv'ALP** certaines espèces ont été observées pour la première fois en France, 8 500 données sont d'ores et déjà recueillies, 1 700 espèces recensées. Au printemps 2022, une synthèse récapitulant l'ensemble des découvertes des territoires couverts par Biodiv'ALP sera disponible.

**Biodiv'ALP** ce sont déjà des perspectives de développement pour les années à venir :

- La pérennisation et animation du réseau
- La poursuite des expérimentations et diffusion des bonnes pratiques
- La finalisation de la stratégie commune de préservation et de restauration des connectivités écologiques et sa mise en œuvre
- L'évaluation de l'efficacité des travaux pilotes et la poursuite de leur déploiement

## Le saviez-vous ?

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, chef de file de Biodiv'ALP possède une biodiversité exceptionnelle et abrite en France métropolitaine :

- 65% des espèces végétales
- 85% des espèces d'oiseaux nicheurs
- 85% des espèces de papillons de jour
- 87% des espèces de libellules

**Personne contact** : [biodivalp@maregionsud.fr](mailto:biodivalp@maregionsud.fr)

**Site internet / Réseaux sociaux** : **Pour en savoir plus sur Biodiv'ALP : la biodiversité sans frontière - Ma Région Sud** ([maregionsud.fr/](http://maregionsud.fr/)) / [PITEM Biodiv'ALP](#) | [Facebook](#)

**Vidéos** : [PITEM Biodiv'ALP - YouTube](#)

<p><b>Projet : ALPES FILM LAB (AFL)</b></p> <p>Un ticket pour un cinéma plus durable</p>	  
<p><b>Chef de file :</b> Museo Nazionale del Cinema (IT)</p> <p><b>Budget total :</b> 797 550€</p> <p><b>Subvention FEDER :</b> 677 917 €</p> <p><b>Durée :</b> 11/01/2021- 2023</p>	<p><b>Partenariat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Museo Nazionale del Cinema (IT)</li> <li>- Bonlieu Scène Nationale (FR)</li> </ul>
<p><b>Objectif Thématique :</b> OT10 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie</p> <p><b>Priorité d'Investissement :</b> 10(CTE) - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation</p>	
<p><b>Le Projet</b></p> <p>Alpes Film Lab est un espace de partage, d'échange et de formation entre jeunes cinéastes italiens et français, un mécanisme vertueux qui renforce les opportunités transfrontalières de coproduction. Porté par deux lieux, le musée national du cinéma de Turin et Bonlieu scène nationale d'Annecy, Alpes Film Lab est le fruit d'une étroite collaboration entre le Torino Film Lab et le festival du film italien d'Annecy. Il s'agit d'un nouveau projet de formation lancé en 2021 dont l'enjeu est de réunir des producteurs français et italiens durant trois sessions de trois à cinq jours, avant une session finale à Turin qui rassemblera non seulement les participants à la formation, mais également une quarantaine de professionnels : producteurs, diffuseurs, distributeurs, représentants institutionnels.</p>	
<p><b>Éléments clés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir et former plus d'une quinzaine de producteurs émergents italiens et français pour consolider leur projet de long métrage en matière de fiction, de documentaire ou d'animation ;</li> <li>• A termes, enrichir de manière significative la valeur des productions pour pénétrer plus efficacement le marché international et optimiser le soutien des deux systèmes italien et français de production et de distribution ;</li> <li>• Rassembler des jeunes professionnels et étudiants dans des ateliers / formation conjoints (4 sessions au total) organisés en Italie et en France pour renforcer le lien transfrontalier pour découvrir et maîtriser un contexte culturel et opérationnel différent de celui d'origine ;</li> <li>• Dépasser la barrière linguistique et s'extraire de l'appauvrissant anglais « globish » grâce à des formations linguistiques spécifiques ;</li> <li>• Contribuer au renforcement de filières économique de production centrées sur le cinéma, l'animation dans la zone frontalière.</li> </ul>	
<p><b>Les enjeux</b></p> <p>Alpes Film Lab ambitionne de renforcer la position internationale de la coproduction transfrontalière franco-italienne grâce à la valorisation du potentiel de deux pôles nationaux du cinéma, Turin et Annecy. Augmenter l'offre de formation transfrontalière est cruciale pour ancrer les nouveaux talents dans le territoire transfrontalier. La qualité de la formation, son plurilinguisme, son attention à des approches durables de la production, la capacité à maîtriser les filières de production et de distribution italienne et française sont des atouts qui doivent, à terme, conforter la filière économique de part et d'autre de la frontière.</p>	

**L'après**

Comme tous les secteurs, l'industrie du cinéma ou de l'animation doit intégrer les exigences d'une approche durable. Le « green shooting » est pleinement intégré dans les valeurs portées par Bonlieu Scène Nationale Annecy et le Musée national du cinéma de Turin initiateurs de la formation et acteurs importants du réseau international d'institutions de formation cinématographique. Alpes Film Lab ouvre des opportunités à l'international aux projets cinématographiques ou d'animation par la participation à des forums où les créateurs peuvent dialoguer et travailler avec des producteurs et des distributeurs.

Le maintien et le développement d'une filière cinéma / animation dans le territoire transfrontalier passe par une offre de formation de haute qualité, en mesure d'attirer les futurs talents du cinéma italien et français et de démultiplier leur capacité d'insertion et de succès en Italie et en France tout en donnant une perspective de tournage à plusieurs projets de film.

**Le saviez-vous ?**

Le cinéma est le septième art commun à la France et l'Italie, deux pays qui ont grandement contribué au développement du cinéma. C'est aussi une longue histoire d'échanges, de talents et de dialogues franco-italiens : s'appuyant sur cette relation privilégiée, Bonlieu Scène Nationale d'Annecy et le Musée National du Cinéma de Turin travaillent à maintenir et développer les liens entre nos deux cinémas.



**Personne contact** : mercedes.fernandez@torinofilmclub.it

**Site internet / Réseaux sociaux** : Pour en savoir plus [Alpi Film Lab](#) | [TorinoFilmLab](#)

**En savoir plus sur le programme - Contacts :****Autorité de gestion**

Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes – Direction des Fonds Européens  
Tél : (+33) 4 26 73 55 18  
Mail : [alcotra@auvergnerhonealpes.fr](mailto:alcotra@auvergnerhonealpes.fr)  
Adresse : Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes  
1, esplanade François Mitterrand  
CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2

**Secrétariat conjoint**

Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes – Direction des Fonds Européens  
Tél : (+33) 4 26 73 69  
Mail: [alcotra-secretariatconjoint@auvergnerhonealpes.fr](mailto:alcotra-secretariatconjoint@auvergnerhonealpes.fr)  
Adresse : Via San Domenico, 46 // Corso Principe Eugenio, 36  
10122 Turin, Italie

**Autorité nationale française**

Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes – Direction des Relations Internationales  
Sara.POUPART@auvergnerhonealpes.fr  
Tél : (+33) 4 26 73 42 75  
Adresse : Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes  
1, esplanade François Mitterrand  
CS 20033 69269 Lyon Cedex 2